

Moratoire sur l'éclaircie précommerciale dans un contexte d'épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette (TBE)

**Région de l'Abitibi-Témiscamingue
2016-01-21**

*Forêts, Faune
et Parcs*

Québec 



PLAN DE LA PRÉSENTATION

*Forêts, Faune
et Parcs*

Québec 

Plan de la présentation

- État de la situation de l'épidémie de TBE
- Risque de l'EPC dans un contexte d'épidémie
- Moratoire
- Plan de diversification



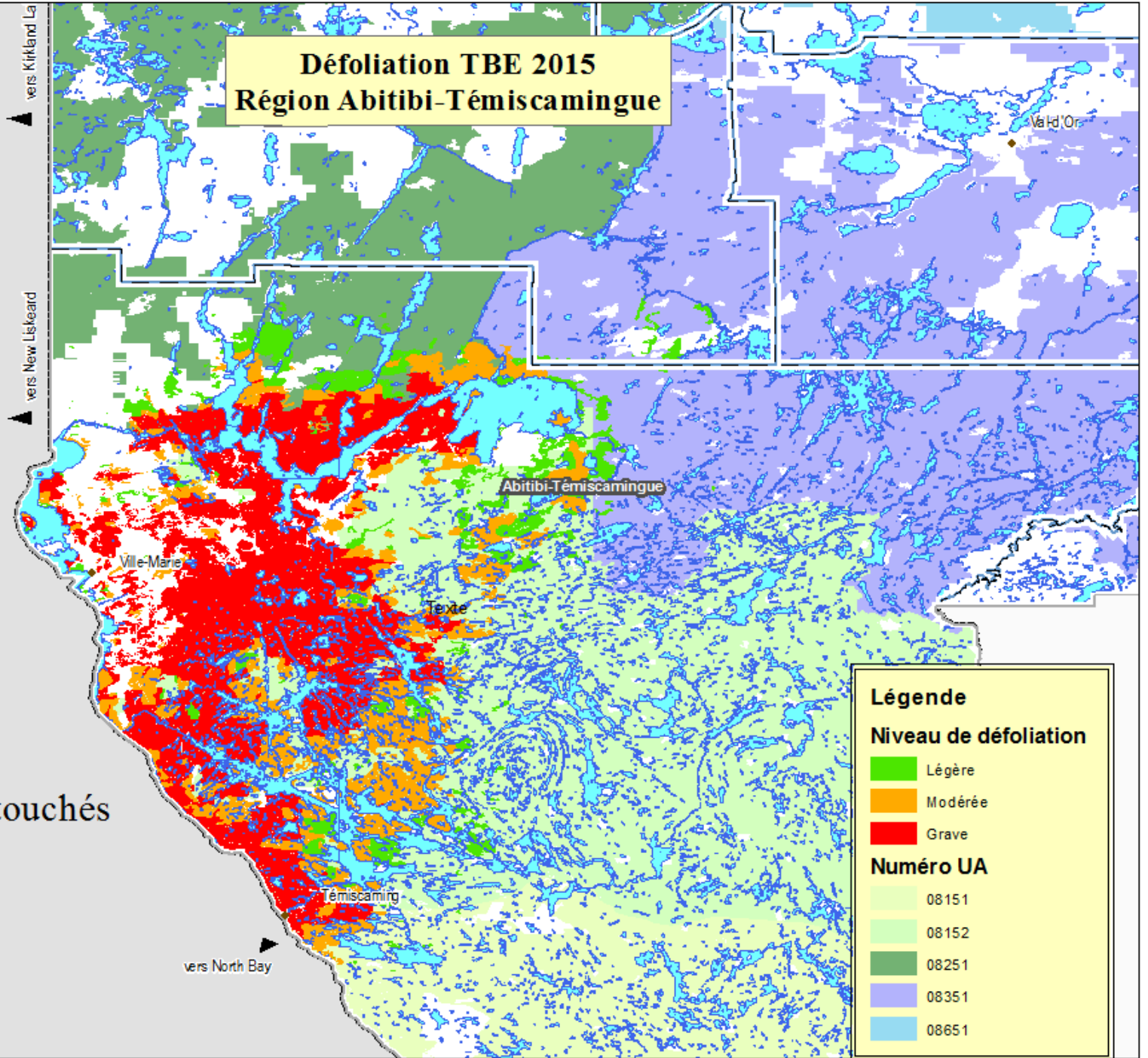
État de la situation de l'épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette (TBE)



*Forêts, Faune
et Parcs*

Québec 

Défoliation TBE 2015 Région Abitibi-Témiscamingue



330 507 ha touchés

État de la situation de l'épidémie de TBE

- 330 508 ha affectés en 2015
- Augmentation de 57,7 % en 1 an
- La progression de l'épidémie est incertaine, mais tout porte à croire qu'elle progressera rapidement et couvrira la majeure partie de la région prochainement



Risque de réaliser des éclaircies précommerciales (EPC) dans un contexte d'épidémie de TBE



*Forêts, Faune
et Parcs*

Québec 

Risque de l'EPC dans un contexte d'épidémie

Effets des traitements d'éducatifs :

- Stresse les arbres résiduels, ce qui les rend plus vulnérables à la TBE
- Les arbres prennent environ 3 ans pour se remettre du stress du traitement
- La diminution du nombre de sapins et d'épinettes concentre la ponte sur les arbres résiduels et augmente la quantité de chenilles sur ces arbres

Risque de l'EPC dans un contexte d'épidémie

- L'EPC systématique est le traitement qui stresse le plus les peuplements de moins de 7 m et laisse le moins de tiges résiduelles
 - Le risque d'altérer les peuplements traités en EPC est élevé

Application du moratoire sur l'EPC

*Forêts, Faune
et Parcs*

Québec 

Moratoire

- À l'hiver 2016, un moratoire sur la réalisation d'EPC systématiques pour toute la période de l'épidémie est entériné pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Moratoire

Conditions d'applications

- Ce moratoire sera applicable dans la zone d'infestation et une zone tampon autour de la zone d'infestation.
- La zone tampon représente la progression estimée de l'épidémie pour les 3 années subséquentes.
- Les peuplements de pin gris pur sont exclus du moratoire.
- Un plan de diversification des travaux sylvicoles non commerciaux sera produit afin de limiter les impacts de ce moratoire auprès des entreprises sylvicoles.
- Un plan de communication sera produit pour informer les partenaires.

Moratoire

Zone d'application 2016-2017

- Territoire des unités de gestion :
 - Témiscamingue (81-51 et 81-52)
 - Rouyn-Noranda (82-51)
 - Val-d'Or (83-51)



Plan de diversification des travaux sylvicoles non commerciaux



*Forêts, Faune
et Parcs*

Québec 

Plan de diversification

Objectif

- Limiter les impacts financiers pour les entreprises d'aménagement forestier.

Comment

- En identifiant les traitements d'éducation dont les risques de perte de productivité causée par l'épidémie sont plus faibles que ceux de ne pas traiter.

❖ Par exemple :

- Dégagement de plantation
- Nettoiement de plantation, naturel et modulé
- Autres



Des questions?

Merci!

*Forêts, Faune
et Parcs*

Québec 